

## **Colère dans les unités de néonatalogie du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS)**

*Grève illimitée à partir du 15 Juin 2022*

### **SOS Soignants épuisés**

Les équipes des services de néonatalogie dénoncent leurs conditions de travail devenues inacceptables qui impactent la qualité des soins apportés aux nouveau-nés. Elles réclament un soutien et une reconnaissance par le CHMS. Ces services comprennent la réanimation néonatale, les soins intensifs, la néonatalogie, l'unité kangourou et le SMUR néonatal qui assure le transfert des bébés pour les deux Savoie.

En effet, devant l'absentéisme devenu chronique dû à un épuisement généralisé, l'équipe fonctionne en effectif minimal, les remplacements sont donc gérés dans l'urgence avec un rappel constant des soignants sur leur repos. Les congés d'été ont dû être drastiquement réduits cette année. Les difficultés de recrutement, mais surtout de fidélisation des soignants, entraînent une surcharge de travail qui leur impose de dépasser leurs limites et de terminer leur poste épuisés.

### **Comment prendre soin des patients quand on ne prend pas soin du personnel soignant ?**

Cette situation n'est pas récente, elle évolue depuis plusieurs années, ce qui a déjà conduit à la fermeture de trois lits de soins intensifs depuis le 23 août 2021 et dernièrement de deux lits de réanimation. Par ailleurs, l'ouverture de deux lits de réanimation néonatale accordée par l'ARS pour répondre aux besoins du secteur est suspendue. Cela implique un transfert des nouveau-nés, dont l'état de santé est déjà précaire, dans des centres éloignés, provoquant la séparation des bébés de leur famille.

### **Pour maintenir la qualité des soins prodigués aux nouveau-nés : améliorons les conditions de travail et stoppons la fuite du personnel !**

Ces services exigent un très haut niveau de compétences pour la prise en soins de ces nouveau-nés. C'est parce qu'ils sont tous petits et que leurs besoins sont immenses, que l'investissement des soignants se doit d'être à la hauteur.

L'équipe demande plus de considération, de reconnaissance et d'équité financière.

L'équipe soignante est composée d'Infirmières Diplômées d'Etat et aussi d'Infirmières Puéricultrices Diplômées d'Etat ayant effectuées une année supplémentaire de spécialisation auprès des enfants, réalisant strictement le même travail.

Les infirmières puéricultrices de l'équipe réclament l'équité en touchant les mêmes primes que leurs collègues infirmières. A ce jour, l'établissement, contrairement à d'autres, refuse de leur verser ces revalorisations.

### **Non à la division, les primes pour toutes !!**

Les soignants demandent :

- L'effectif complet sur les postes de jour et de nuit
- Le remplacement systématique des arrêts
- Le paiement des heures supplémentaires en systématique et sans condition
- La revalorisation de la tarification des heures de nuit
- Le versement des différentes primes et augmentations auxquelles nous sommes éligibles et

qui ne nous sont pas versées. Par exemple, le versement de la NBI (nouvelle bonification indiciaire) n'est attribué qu'aux auxiliaires de puériculture et infirmières diplômées d'Etat mais exclus les infirmières puéricultrices diplômées d'état. Il en est de même pour le versement de la prime en soins critiques. Comment justifier une telle injustice ?

**L'équipe se mobilise pour sa survie et celle des nouveau-nés!**